



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MOSELLE FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

DOSSIER D'AIDE SUR PROJETS

Année 2026

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES DU CLUB

Nom du club :

Coordonnées du club :

- Président : _____
- Secrétaire : _____
- Trésorier : _____
- Adresse du siège social : _____
- Adresse mail : _____
- Site internet : _____

2. INFORMATIONS IMPORTANTES

➔ Date limite d'envoi du dossier est le 15 / 07 / 2026

- Responsable « Sécurité » : _____
- Responsable « Féminine » : _____
- Responsable de l'École de Cyclotourisme : _____
- Nombre de licenciés pour l'année en cour :
- Votre club a-t-il déposé un dossier dans le cadre de l'ANS (ex-CNDS)?: oui non
- Nom de la personne ayant rédigé le dossier : _____
- Téléphone : _____
- Date et signature : __ / __ / __

• **PROJET ASSOCIATIF:**

Décrivez en quelques lignes les objectifs que se fixe votre club pour les années à venir.

Comment envisagez-vous le développement et la pérennisation de votre club ?

Quel bénéfice pourront apporter les actions aidées par le CODEP 57 au fonctionnement de votre club ?

Une page est à votre disposition à la page 9

3. Objectifs de ce dossier :

- Aider les clubs qui ne peuvent bénéficier d'autres subventions.
- L'aide accordée par le CODEP 57 ne pourra dépasser 500 € au grand maximum et dans la limite de 20% des projets.
- Le nombre d'actions pouvant bénéficier d'une aide à projets est limité à 2 pour les clubs n'ayant pas déposé de dossier ANS (ex CNDS).
- Le dossier d'aide sur projets devra comporter toutes les fiches remplies.
- Le Comité Départemental de la Moselle de la Fédération Française de Cyclotourisme a décidé, en réunion de Comité Directeur du 09 Février 2013 et du 15 Février 2014, la création d'un dossier d'aide sur projets, destiné aux clubs et mosellans affiliés.

3. PIÈCES à JOINDRE AU DOSSIER :

- °les derniers comptes annuels approuvés (bilan et compte de résultat)
- °le budget prévisionnel de la saison 2025-2026.
- °les justificatifs des actions de l'an passé.
- °Le nom, le prénom, le numéro de licence des licenciés participant à l'action (séjour, manifestation, etc.)
Un tableau est à votre disposition en page 10

4 . ACTIONS RETENUES PAR LE CODEP 57 (COMITÉ DIRECTEUR DU 18 AOUT 2017)

(Toutes les aides demandées pour ces actions seront traitées par le CODEP 57)

- Actions en faveur des Jeunes
 - Actions en faveur des féminines et des familles.
 - Actions en faveur des handicapés
 - Actions en faveur du public en difficulté.
 - Actions en faveur de la sécurité, la santé.
 - Actions en faveur du vélo de route
 - Actions en faveur du VAE (vélo à assistance électrique)
 - Action en faveur de la communication du club.
 - Organisation de séjours (jeunes, adultes)
 - Organisation de voyages itinérants, de cyclo-camping, de cyclo-découvertes.
 - Manifestations exceptionnelles des clubs, aide à l'organisation de manifestations.
- Les actions non-retenues sont;
- Actions dans lesquelles le CODEP 57 a déjà participé financièrement.

5. FICHE ACTION

Une action par fiche

ACTION N°1 :

Présentation et description de l'action :

Objectifs :

Public ciblé (indiquez nom, prénom et numéro de licence) :

Durée de l'action :

Moyens humains et matériels nécessaire :

Partenaires sollicités :

Communication :

Évaluation :

Bilan financier de l'action :

Coût prévisionnel de l'action :

Aide sollicitée du CODEP 57 :

Autres aides ou subventions sollicitées:

Département (CGM):

Commune:

Autres recettes: (précisez)

6. FICHE ACTION

ACTION N°2 :

Présentation et description de l'action :

Objectifs :

Public ciblé (indiquez nom, prénom et numéro de licence) :

Durée de l'action :

Moyens humains et matériels nécessaire :

Partenaires sollicités :

Communication :

Évaluation :

Bilan financier de l'action :

Coût prévisionnel de l'action :

Aide sollicitée du CODEP 57 :

Autres aides ou subventions sollicitées:

Département (CGM):

Commune:

Autres recettes: (précisez)

7. RÉCAPITULATIF DES ACTIONS PROJÉTÉES :

ACTION N°	Intitulé de l'action	Aide sollicitée	Proposition (Ne pas remplir)

FICHE JUSTIFICATIVE DES ACTIONS 2026 :

Joindre les articles de presse ou tous autres documents justifiant que l'action a bien eu lieu

ACTION N°1:

Intitulé de l'action:

Date de réalisation:

Les objectifs ont-ils été atteints?

Justifiez votre réponse.

ACTION N°2:

Intitulé de l'action:

Date de réalisation:

Les objectifs ont-ils été atteints?

Justifiez votre réponse.

- PROJET ASSOCIATIF:



